1re Année. — N° 12 | Le Numéro : 5 Centimes | Samedi 17 Novembre 1883

LE PETIT ALPIN

Journal Politique et Littéraire, Paraissant le Samedi

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR
Aug. TURIN

ABONNEMENTS
Basses-Alpes et Départements limitrophes... Un An 5 fr.
Autres Départements : le port en sus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET D'ANNONCES
DIGNE : Boulevard Gassendi, 53 ; — SISTERON : Rue de l'Horloge, 12

Adresser toutes les communications au Directeur, à Sisteron

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

RÉDACTEUR EN CHEF
Aug. THOMAS
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA PRESSE MARSEILLAISE

ANNONCES
Commerciales : 35 c. la ligne — Réclames : 50 c. la ligne
Les Annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, rue du Bausset, 4 ; et à Paris, chez MM. AUDBOURG & Cie, place de la Bourse, 10.

On s'abonne **sans frais** *au* **PETIT ALPIN**, *dans tous les bureaux de Poste.*

Nous prions nos souscripteurs qui n'ont pas encore versé le montant de leur abonnement de vouloir bien nous l'adresser au plus tôt.

AVIS

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que le PETIT ALPIN est en vente :

Chez Mme TEULIÈRE, *Kiosque, 23, rue Cannebière, en face la rue Saint-Ferréol ;*

Mme ANDRÉ, *Kiosque, 4, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.*

Le Numéro : 5 Centimes

LA SEMAINE POLITIQUE

C'est le quart d'heure de Rabelais !

Quand on se passe le luxe d'une majorité aussi forte que celle obtenue par M. Jules Ferry, à l'occasion de l'interpellation Granet, on acquitte la dépense. Or, M. Jules Ferry, n'acquitte rien du tout, et son cas s'aggrave d'une ingratitude universelle. Aussi les créanciers, devant cette suspension générale de paiements, demandent la déclaration de faillite. M. Spuller a été le premier qui a eu le courage d'envoyer du papier timbré au moment de la discussion de la Mairie Centrale de Paris. M. Paul Bert le suit dans la voie des poursuites ; il vient de déclarer que l'ordre du jour de confiance qu'il avait présenté et qui a été voté, comme on sait, *avait dépassé les limites de sa pensée*. Ces paroles ont produit dans le monde parlementaire une émotion légitime.

Nous connaissons personnellement encore une dizaine de députés qui plus hahiles que MM. Spuller et Paul Bert, rongent leur frein en silence et n'avouent pas les promesses qui leur ont été positivement faites par l'extraordinaire président du Conseil que nous possédons.

Il faudrait rire de cette situation comique, mais nous ferions mieux d'en pleurer. Il y a au fond de ces marchés parlementaires des indices d'une dépravation politique de nature à inspirer les appréhensions les plus vives aux citoyens les plus optimistes. La démonstration en est facile par l'aveu lui-même : « j'approuve l'expédition du Tonkin, « avec tous ses périls, parce qu'on m'a « offert un portefeuille ; je désapprouve « l'expédition du Tonkin, avec tous ses « périls, parce qu'on refuse de me donner « le portefeuille qu'on m'a promis !! Mais l'expédition elle même du Tonkin est-elle chose utile ou préjudiciable au pays ? A qui faut-il poser cette question avec espoir d'avoir une réponse désintéressée ?

A quoi bon poser cette question.

Mais M. Jules Ferry est logique en déclinant les avances de l'Union républicaine. C'est à Rouen et au Hâvre qu'il a déjà déclaré vouloir gouverner avec les gauches modérées, et MM. Spuller et Paul Bert sont gauches radicales. En effet ! L'Union républicaine confine à l'extrême gauche, de même que la gauche et le centre gauche confinent à la droite. Par ses origines, par son programme, par sa composition l'Union républicaine peut être appelée à diriger un ministère en s'appuyant sur les gauches radicales, mais nous ne nous expliquerions pas son entente avec M. Ferry. La présence de MM. Waldeck Rousseau et Challemel-Lacour dans le ministère actuel est un prodige d'adrese du président du Conseil, mais ce n'est pas là un fait logique.

Nous croyons donc sans peine que des tiraillements intérieurs se soient produits dans le sein du cabinet.

Nous nous résumons en disant que le procedé dont on s'est servi pour se faire une majorité est sujet à caution, mais d'autre part l'entrée au ministère d'un plus grand nombre de memores de l'Union républicaine nous aurait paru incompatible avec le programme du cabinet. La compromission aurait été presque scandaleuse. Et qui donc aurait diminué son programme, est-ce MM. Spuller et Paul Bert ou M. Jules Ferry?

En attendant la Bourse baisse, nos finances ne sont pas équilibrees, l'Allemagne fait le vide autour de nous, le Tonkin inquiète tous les esprits et la situation reste noire.

Où est l'éclairie ?

AUGUSTE THOMAS

PETITES NOUVELLES

Paris, 15 novembre.

Plusieurs journaux annoncent ce soir, que le contre-amiral Courbet, commandant le corps expéditionnaire du Tonkin, serait gravement malade. Le ministre de la marine n'a reçu à l'heure que nous vous télégraphions, aucune dépêche confirmant ou démentant cette nouvelle.

- Il se confirme que M. Langénieux, archevêque de Reims, serait nommé cardinal.

— Ainsi que nous l'avions fait pressentir, M. Laurent, préfet des Basses-Pyrénées, est nommé directeur général des forêts, en remplacement de M. Lorentz.

— On croit que M. Challemel-Lacour, qui doit prolonger son séjour dans le Midi jusqu'à la fin du mois, ne donnerait qu'à cette époque sa démission de ministre des affaires étrangères.

— On annonce l'arrivée à Paris de M. Raindre qui, plus d'une année exerça les fonctions de consul général et chargé d'affaires en Egypte. M. Raindre qui vient d'être nommé conseiller à notre ambassade à Berlin, partira incessamment pour son poste avec le titulaire de l'ambassade M. de Courcel.

—On assure, dit un télégramme de Madrid, que l'empereur d'Aulriche se rendra dans dans cette ville au printemps prochain.

— La *Gazette de l'Allemagne du Nord* contient un artile des plus menaçants contre la France, ce journal affirme que la France veut la guerre contre l'Allemagne et prend occasion de ses affirmations pour pousser le grand chancelier à une nouvelle invasion.

LA SITUATION EN CHINE

Paris, 15 novembre, soir.

Le marquis de Tseng est, comme on le sait, arrivé avant-hier soir à Paris, mais il est inexact qu'il ait eu un entretien hier avec le président du Conseil chargé de l'intérim des affaires étrangères. La vérité est que le ministre de Chine s'est rendu hier dans l'après-midi à l'hôtel du quai d'Orsay, comme tous les membres du corps diplomatique à l'occasion de la visite hebdomadaire du mercredi, mais le marquis de Tseng dont le tour de réception était encore assez éloigné dans l'ordre habituel n'a pu attendre et il s'est borné à déposer sa carte pour marquer son retour et sa visite. Il n'a donc pas eu d'entretien avec M. le président du Conseil comme certains journaux ont l'air de le croire ce matin.

Le *National* dit que l'amiral Courbet ayant acquis la preuve avant d'entamer les operations définitives contre les Pavillons-Noirs, que ceux-ci, malgré les dénégations du marquis de Tseng, ont l'appui matériel du vice-roi de Canton, notre escadre des mers de Chine dont le commandement passe de l'amiral Meyer à l'amiral Lespès va être renforcée sans que pour cela le ministre de la marine soit obligé de demander de nouveaux crédits aux Chambres. Avec le crédit supplémentaire de douze millions qui est actuellement demandé, il est effectivement possible au département de la marine d'élever à sept grands cuirassés l'escadre des mers de Chine. Il suffira évidemment de cet appareil pour amener la Chine à réfléchir et à rappeler les secours d'hommes qu'elle a envoyés aux Pavillons-Noirs.

SIMPLE QUESTION

Nous prions humblement l'administration des postes de bien vouloir nous donner quelques renseignements au sujet des anomalies signalées ci-dessous :

Pour quel motif, à Sisteron, les lettres pour Lyon et Paris passent-elles toutes par Avignon, et par ce fait, ne sont données qu'aux trains n° 428 à 6 heures 56 du matin et n° 430 à 2 h. 14 du soir.

En partant à 6 h. 56 de Sisteron, les lettres arrivent à Lyon à 6 h. 30 du soir par le train 4, et à Paris à 4 h. 55 le lendemain matin.

En partant à 8 h. 15 diretion Grenoble, les lettres arriveraient à Lyon à 6 h. 38 du soir et à Paris par le train 4 à 4 h. 55 du m.

Au train 529 qui part de Sisteron à 11 h.01 du matin (direction Grenoble), il n'est pas donné de lettres pour au-delà de Grenoble. Pourquoi? Cependant les lettres données à ce train arriveraient à Lyon à 10 h. 16 du soir pour correspondre avec le train 8 qui arrive à cette gare à 11 h. 03 du soir pour repartir pour Paris à 11 h. 12 et y arriver à 7 h. 50 du matin.

Il est vrai que par ce train les lettres ne mettraient que 20 h. 49 de Sisteron à Paris, tandis que par le train 430 qui part de Sisteron à 2 h. 14 (direction d'Avignon) et arrive à Paris le lendemain soir à 5 h. 44 elles mettent 27 h. 30. Elles séjournent à Pertuis de 4 h. 29 à 6. 29 et à Avignon de 9 h. 31 s. à 2 h. 05 du matin.

Nous nous demandons si l'administration du chemin de fer ne pourrait pas diminuer de moitié l'arrêt à Pertuis. Une heure nous semble suffirait bien pour les besoins du service. Ce train arriverait alors à Avignon à 8 h. 31, les dépêches pour Lyon, Paris, venant des Alpes et de la ligne de Pertuis-Avignon, pourraient être données au train 10 (rapide) qui passe à Avignon à 8 h. 45 du soir, pour arriver à Paris le lendemain matin à 10 h. 45 et gagner par cette diminution de l'arrêt à Pertuis, 7 h. 39 m.

X...

Lettres Marseillaises

L'HIVER

Novembre est arrivé, et avec lui son cortège des tristesses d'hiver... le froid entre par nos portes et la bise soufle avec violence. Tous les arbres de nos promenades sont nus et dépouillés ; leurs feuilles sont tombées peu à peu et jonchent le sol foulé par les passants !...

Novembre est arrivé; et avec lui aussi nos réjouissantes et agréables soirées d'hiver.

Comme on revoit avec bonheur tous ces amis qui étaient partis au printemps et qui ne reviennent que lorsque la campagne a perdu ses charmes et que la ville offre ses attraits !

On se retrouve après de longues journées d'absence, et alors commencent ces nombreuses et intimes réunions, où les grands parents entourés d'un essaim de jeunesse participent à la gaîté générale.

Oui, sans ces charmantes soirées, sans ces amusements un peu frivoles peut-être, mais toujours marqués au coin du bon ton et de la bonne éducation, l'hiver serait bien monstrueux et bien languissant. Puis, ce sont de longues et interminables causeries en famille, près des siens, le soir autour d'un bon feu qui pétille, tandis qu'il fait froid dehors que le vent souffle et fait en passant à travers nos platanes nus, retentir au loin un cri plaintif et aigü. Dans nos petites villes Alpines, les soirées, en général, n'y sont pas nombreuses et cela pour une bonne raison ; c'est que parfois il n'y a plus de jeunesse et que là où elle manque... tout manque, que faire en effet, sans cet élément puissant de gaîté et d'entrain ?

Quelques villes privilégiées doublent tant bien que mal ce cap des tempetes et des frimats, les unes ont quelque chef d'administration qui donne des soirées, qui organise des sauteries; d'autres ont des cafés-coucerts, des bals masqués, et enfin, il y en a qui n'ont rien et vivent simplement de la vie de ceux qui s'amusent, en lisant dans les journaux de la région, les compte-rendus des soirées qui ont lieu chez les compatriotes voisins.

C'est ce qui nous arrive, à nous, Bas-Alpins de Marseille, à qui ces réjouissances natales sont interdites, rien ne nous coûte pour nous tenir au courant de ce qui se passe dans nos chères Alpes, que nous aimons malgré tout ce qu'en pensent et tout ce qu'en disent les Marseillais, qui nous appellent spirituellement des *Gavots*, malgré et surtout parce que nous sommes éloignés d'elles, car bien que l'oranger n'y fleurisse pas, nous ne sommes pas moins privilégiés puisque... l'olivier y fleurit ?

LUCIENNE.

© VILLE DE SISTERON

LE CAFÉ

On a déjà si souvent traité du café soit dans les revues scientifiques, soit dans les journaux politiques qui, eux aussi, ont toujours dans leurs colonnes une place réservée aux causeries scientifiques, que la question du café ne sera pas nouvelle pour nos lecteurs, mais comme cette substance est employée fréquemment, nous pensons leur être agréable en leur indiquant les principales falsifications auxquelles a donné lieu cette denrée. Nous indiquerons ensuite les principales opérations d'où dépendent l'arome et l'action active et bienfaisante du café.

On a cultivé le café avec succès dans toutes les parties du monde, mais le plus apprécié est celui qui nous vient de la province d'Yémen (Arabie) sous la dénomination de café Moka. Le café donne à l'eau 40 pour 100 de matières solubles. Grâce à sa richesse en azote, le café joue le rôle d'un aliment; c'est un très bon stimulant, il rend l'esprit plus libre, car le café augmente le pouvoir de l'imagination. M. le docteur F. Brémond a dit avec juste raison : « quand le café est bon, l'homme sain de corps digère mieux, l'homme sain d'esprit pense mieux. » Faut-il conclure de là, ajoute le même auteur, que nous avons raison de prendre du café à tous nos repas? Hélas non; quand notre organisme s'est habitué à l'excitation physique et intellectuelle produite par cette liqueur, il est pénible, douloureux même de s'en passer. »

Dans l'armée le café rend de réels services, que de marches pénibles qui sont supportées plus facilement par le soldat, grâce à l'action bienfaisante du café. Combien de fois pendant les guerres d'Italie et de 1870 nos soldats n'ont-ils pas eu à livrer combat en ayant pris pour toute nourriture une tasse de café.

M. J. A. Fort qui a profité de son séjour à Rio-Janeiro pour faire sur lui-même les expériences physiologiques du café, dit que le café pris à dose modérée (une à deux tasses par jour) exerce une action excitante plus calme pour ainsi dire sur le système nerveux. Pris à dose très forte (250 gr. dans un litre d'eau) il produit l'insomnie par excitation au cerveau. En excitant la moelle il produit les crampes des muscles, les douleurs de l'estomac, les troubles de l'intestin et ceux du cœur. M. Fort pense qu'il faut classer le café parmi les agents *excitateurs reflexes* et non parmi les agents modificateurs de la nutrition.

Longue serait à énumérer la liste des denrées avec lesquelles les exploiteurs de la santé publique falsifient le café; citons seulement les principales et les plus souvent employées, ce sont :

Les graines de l'hibiseus esculentus (nafé).
— du houx.
— du genêt d'Espagne.

Les pois chiches, le seigle et les haricots, les glands, les chataignes et la chicorée.

On peut reconnaître la présence de la chicorée dans le café par l'addition d'un peu de persulfate de fer dans l'infusion; si le café contient de la chicorée on voit l'infusion prendre une coloration vert feuille.

D'après un rapport du Dr Hassal, sur trente-deux échantillons de café saisis chez divers négociants, *trois* seulement n'étaient pas falsifiés.

Voici maintenant la façon dont procèdent les gourmets pour obtenir un café excellent conservant toutes ses qualités. Il faut d'abord préférer la main de l'homme à toutes les mécaniques à griller, brûler et torréfier le café où l'opération ne peut se surveiller. Prenez une petite casserole en terre de Marseille, qui n'a jamais servi, faites torréfier dans ce récipient et à feu doux votre café cinq minutes avant de le prendre, conduisez-le jusqu'à une belle teinte rousse très légère, précipitez-le dans un mortier de marbre ou de granit, écrasez-le simplement tout brûlant au lieu de le moudre, jetez-le rapidement dans une cafetière d'eau très bouillante, laissez infuser et goutez ce café qui de l'état de graine à l'état de liquide, a été mené en six minutes, et qui ne s'est jamais refroidi; il conserve ainsi toutes ses qualités hygiéniques et stimulantes

Les gourmets qui font usage continuel du café doivent surtout apporter du soin à la torréfaction de leur café, car cette torréfaction qui développe le parfum a bientôt détruit tout arôme si elle est exagérée.

Terminons par une anecdote empruntée au *Voltaire* : Le président de la République française n'aime pas le vin ; mais en revanche, il adore le café. Chassant un jour, il y a quelques années de cela, avec M. Berthmont, ils perdirent la route qui conduisait au ralliement et après d'infructueux efforts pour la retrouver, épuisés de fatigue, mourant de soif, ils firent halte dans une mécnante auberge. Leur premier mot fut : A boire! on leur servit du petit bleu que M. Bethmont but avec délices. M. Grévy fit la grimace et, s'adressant à l'hôtelier :

Avez-vous de la chicorée, lui demanda-t il?
— Oui Monsieur.
— Apportez-la moi. L'hôtelier ahuri, vida pourtant sur la table tout son stock de chicorée
— C'est tout ce qui vous reste? continua M. Grévy.
— Absolument tout.
— Eh bien! maintenant, faites-moi du café. »

H. Ygienus.

ÉPHÉMÉRIDES RÉPUBLICAINES

18 novembre 1782 — Mort de Vaucanson

Cet homme est peut-être celui qui poussa le plus loin le génie de la mécanique. Il sut s'élever au rang qu'il occupe dans la science, sans avoir jamais fait d'études spéciales. Il commença par faire un joueur de flûte qui jouait jusqu'à douze airs différents ; puis, deux canards, qui buvaient, barbotaient dans l'eau, coassaient comme leurs co génères vivants ; ils faisaient mouvoir leurs ailes, s'élevaient sur leurs pattes, portaient leur cou à droite et à gauche, avalaient du grain et le *digéraient*.

Nous renonçons à citer tous ses prodiges d'adresse et de savoir, qui, sous le nom d'automates, ont étonné le dix-huitième siècle, qu'admire encore le dix-neuvième.

Lors de la représentation de *Cléopatre*, tragédie de Marmontel, il fit un aspic qui semblait vivant et qu'on voyait ramper, siffler et percer le sein de la reine. A ce propos, on demandait à un des spectateurs son avis sur la pièce : « Oh! dit-il, je suis de l'avis de l'aspic, je siffle comme lui. »

Vaucanson eut beaucoup de peine à entrer à l'Académie des sciences. Les savants voyaient d'un mauvais œil cet homme, sans instruction, qui les surpassait tous Ils lui reprochèrent de ne pas être géomètre. « Mais, répondit Vaucanson, un géomètre je vais leur en fabriquer un. »

LES CONFIDENCES D'UNE BUCHE

Je regardais dans le foyer,
Flamber une bûche grossière,
D'aube, d'yeuse ou de noyer,
Que la flamme rendait poussière!

Poussière! cendre! — Et je songeais,
Accoudé sur l'appui de marbre,
Soleil, au temps où tu plongeais
Tes flèches d'or au cœur de l'arbre!

Sous ses rameaux, pour t'éviter,
Pavillon joyeusement sombre,
Venait s'asseoir et s'abriter
Le voyageur avide d'ombre!

Mais le printemps est en sommeil ;
L'hiver nous apporte sa glace!
Adieu, rayon chaud et vermeil ;
La bûche flambe et te remplace!

La bûche prise à l'arbre vert,
Géant de la forêt magique,
Où les oiseaux, sous le couvert,
Faisaient l'amour... et la musique!

Tandis qu'elle flambait, je crus
Entendre comme des harangues,
Dans les sifflements clairs et drus
De la flamme agitant ses langues!

C'était la bûche qui parlait!
Tantôt rapide, tantôt brève.
J'écoutais la voix *qui brûlait*,
J'écoutais comme dans un rêve!

Elle disait : — « Hélas! bientôt
Je serai cendre ; peu de chose!
Ainsi s'accomplira tantôt
Ma dernière métamorphose!

» Tes respects doivent m'être acquis,
Ou, du moins, la reconnaissance ;
Car c'est du jour où tu naquis,
Que nous avons fait connaissance ;

» A mon arbre, près du ruisseau
Qu'il couvrait de toutes ses branches,
Petit, pour faire ton berceau,
On prit le bois aux veines franches ;

» Grandet, on y prit tes sabots,
Qu'à plein bois on taille, on découpe ;
On en tira les escabeaux,
Et la table où fumait la soupe ;

» Puis afin que tu sus un jour,
Lire, rédiger tes épitres,
A mon arbre, encor, tour à tour,
L'école prit bancs et pupitres ;

» Jeune homme, lorsque ton cœur eut
Formé le nœud des fiançailles,
De l'arbre sortit le bahut,
Et le grand lit des épousailles!

Tu le vois, tu nous dois beaucoup!...
Mais le destin vient de m'atteindre,
La cognée, hélas, d'un seul coup
M'a meurtrie..., et je vais m'éteindre,

Loin de mes sœurs, qui, chez les grands,
Rayonnent, solives dorées,
Ou, chez des pauvres ignorants,
En déités sont adorées!

» La grandeur est aussi l'écueil,
Et trop de péril l'environne ;
Les quatre planches d'un cercueil
Sont aussi sous les bois d'un trône! »

La voix étrange s'arrêta,
La flamme eut un reflet bleuâtre,
Et puis, plus rien!... — Il ne resta
Qu'un peu de cendre au fond de l'âtre!

MARIGNAN D'AUBORD.

Fidèle et modeste serviteur.

Un vieux garçon annonce à son valet de chambre qu'il a l'intention de lui laisser par son testament un legs assez important.

— Seulement, ajoute-t-il, pour que tu ne sois pas tenté d'abréger ma vie, je mettrai chaque jour une petite somme dans un coffret dont tu hériteras à ma mort, que tu souhaiteras ainsi la plus lointaine possible

Six semaines après, le vieux garçon meurt empoisonné.

On arrête le fidèle serviteur, qui était en effet le coupable et qui s'excuse ainsi :

— J'ai des goûts simples, mon président. Je voulais me contenter d'une modeste aisance.

Causerie d'un Sceptique

En ce temps-là, j'étais élève Potard, à Marseille, ma bonne étoile m'avait fait tomber chez un patron intelligent qui, dans ses employés, ne voyait pas uniquement des *essayeurs de spatules*. Nous étions dans les meilleurs termes avec cet excellent et regretté M. *** et bien souvent, après la fermeture, la brasserie Sube qui était à côté de la pharmacie, voyait le maître et l'élève effacer devant un *gambrinus*, la distance qui les séparait au laboratoire.

Le Directeur de l'asile Saint-Pierre était un ami intime du patron Souvent il venait à la pharmacie tailler une bayette. Un soir où le

VARIÉTÉS ALPINES

Le Bonnet Électoral

Souvenir des Élections sous l'Empire

Qui n'a pas connu sous l'Empire, le Maire de la petite commune de X..., dans l'arrondissement de Barcelonnette, mérite bien qu'on le lui présente. De fait, il avait une face joviale avec son gros nez aux reflets rubiconds, sa large bouche garnie de dents encore solidement plantées dans la gencive, ses deux oreilles ironiquement collées sur les côtés de sa grosse tête de dogue. Et pour quiconque l'avait vue une fois, cette boule était inoubliable. On la revoyait dans ses rêves, surmontée du vaste bonnet de coton, aux couleurs bleues et blanches. Effets charmants de l'hallucination! On entendait le grincement railleur de la voix de maître Jacques, on percevait distinctement le bruit sec de ses deux mains frottées l'une contre l'autre, pendant que la face s'éclairait du gros rire qui a la prétention de dire tant de choses et qui presque jamais ne parle à l'imagination. En somme, Monsieur le Maire de X... voulait paraître un finaud. Il fallait le voir, les jours où il allait à la ville, dans sa belle jaquette aux pans trop courts, aux larges boutons dorés, dans son vieux gilet à ramages, il rayonnait. Ces jours-là, sa bonne pâte de femme, la Nanon, sentait une larme couler de ses yeux, sur la peau ridée de sa joue ;

« Et lui! L'orgueil gonflait sa puissante paupière! »

Les miroitements vert-olive de sa veste lui mettaient au cerveau des idées folles de grandeur et de dignité. Il n'avait pas fait ses études, lui, son nom ne se trouvait pas gravé sur les tables du collège de Barcelonnette ; mais qu'on y vînt, qu'on se frottât à lui! Pas un comme ça pour voir d'un coup la chose à faire! — Et le clignement de son œil achevait sa pensée. — Puis, le soir, revenu au village, quand il avait dépouillé l'homme public et qu'il était redevenu maître Jacques, alors il riait : Ah! oui ; il s'en moquait pas mal d'un siège au Conseil général! Le Conseil général, un *pite-dardène*, une invention pour ruiner les gens. Il aimait bien mieux rester maire, le premier chez lui, avec ses cent moutons à nourrir et les intérêts de sa chère commune à administrer, qu'avait-il besoin de se mettre en tête d'autres idées! On saurait bien venir le consulter le jour où l'on aurait besoin de lui ; Sans compter que, plus d'une fois, il les avait tirés de dessous. Il voulait être tranquille ; on vivait bien à X..., sous son administration paternelle ; qui le remplacerait? Et d'un coup de main, il abaissait la mèche de son bonnet de coton en haussant les épaules comme pour se moquer de ceux qui ne le connaissaient pas tel qu'il était.

Cependant un jour, grand émoi! L'Empereur avait voulu des élections sérieuses. Maître Jacques s'en occupa. Mais où déposer les bulletins? La vieille urne d'où son nom était sorti vainqueur douze ans auparavant, avait disparu. En vain, ses bésicles sur le nez, la vieille Nanon la chercha dans tous les coins de la maison commune... Et le grand jour approchait. — Mais maître Jacques avait son idée. Il ne serait pas entrepris lui ; il ne l'était jamais, et quand il entendait les doléances de sa vieille compagne, il souriait hypocritement : Il ne fallait pas se désoler ainsi, on trouverait bien un moyen, que diable! On n'était pas *gavot* pour rien ; — et son œil s'illuminait par avance d'un éclair de joie.

Enfin le jour des élections arriva. De grand matin maître Jacques fut sur pied comme de coutume. Puis, à 7 heures, il se dirigea, son bonnet sur la tête, vers la place où ses administrés passaient la journée du dimanche, fumant et causant, les jeunes debout, les vieux assis sur le rebord de la petite fontaine ou sur les bras des charrettes, en faisant du bout de leurs cannes des ronds et des barres sur la terre sèche du carrefour. Et c'était un curieux spectacle que cette rangée de blancs bonnets de coton avec leurs mèches courtes, obéissant au mouvement des têtes branlantes. — Puis maître Jacques déboucha, et les deux couleurs de son bonnet mirent de suite une variété dans l'effet des groupes.

— Meis amis, foou vouta oujourd'hui.

— Bé! Voutaren.

— Ténè, vaqui lei billets, coum'aco si déran gearen pas.

Et il distribua les bulletins en faisant le tour de la place, puis revint à son point de départ. Ah! l'on croyait qu'il serait gêné pour si peu, lui. On allait voir. Alors, d'un geste plein et fier, il se dépouilla de son bonnet ; son large crâne apparut, avec la touffe blanche de cheveux sur les deux côtés de la tête. Puis, clignant de l'œil comme pour dire qu'il savait son métier il tendit son bonnet à chacun. Il fit ainsi le tour, recueillant les voix, glorieux et la démarche assurée, se penchant un peu quand il arrivait devant le groupe assis, ayant un mot pour chacun.

— Tu, Antoni.

— E vaoutrè, aqui.

Enfin, l'opération terminée, il s'adresa à tous.

— Eh ben, meis bravés, estou souar, despouillaren lou voto à la coumuno.

Retournant brusquement le bonnet, il le mit sur sa tête, l'assurant de ses dix doigts, le plaçant un peu de côté, comme pour se donner l'air folichon d'un fonctionnaire content d'avoir fait une niche à son chef.

Et les vieux, reprenant leur radotage interrompu, continuaient à gratter la terre de leurs bâtons dont la poignée sentait le tabac, pendant qu'un des jeunes, allumant une pipe, criait d'un air convaincu :

— Aqui, n'y a un dé tipo!!

RODOLPHE.

© VILLE DE SISTERON

conversation avait roulé sur ses malheureux pensionnaires, M. ***, manifesta l'intention d'aller enfin visiter cet établissement d'aliénés, chose qu'il avait toujours refusé jusqu alors, malgré les instances réitérées de son ami.

Je demandai comme une faveur d'être de la partie.

C'est entendu, répondit le Directeur, venez demain, vous déjeunerez avec moi et après je vous ferai voir la maison jusque dans ses moindres détails.

Nous fûmes exacts au rendez-vous. Le déjeuner terminé, le café pris, nous commençâmes la visite

— Je vais vous conduire d'abord dans le quartier des paisibles fous. dit le Directeur, Je vous montrerai ensuite celui des malheureux insensés que nous appelons les fous furieux.

— Soit, fut-il répondu.

Nous entrâmes dans une cour spacieuse, où se promenaient une dizaine de personnes d'allure calme et paisible, et qui causaient entr'elles de la façon la plus tranquille, et qui nous voyant avec le Directeur nous saluèrent de la façon la plus polie.

— Ce sont des employés ? demanda mon patron.

— Non, ce sont des pensionnaires.

— Des fous ?

— Oui, des fous.

— Ils n'en ont pas l'air.

— Hélas !

Nous aperçumes, assis sur un banc de la cour, un Monsieur correctement vêtu, à la figure douce et grave. Il avait une ardoise, sur laquelle il traçait, au moyen d'un morceau de craie, des figures géoméiriques et des calculs d'une justesse parfaite, au dire de M. *** qui regardait par-dessus l'épaule du mathématicien.

— Ah ! pour le coup, celui-ci n'est pas atteint de folie ? dit-il au Directeur.

— Comme les autres.

— Ce n'est pas possible.

— Malheureusement oui !

Le calculateur se voyant observé, salua poliment et, s'adressant à mon patron :

— Monsieur est mathématicien ? lui demanda-t-il.

— Dites oui, ne le contrariez pas, dit tout bas le Directeur.

— Oui Monsieur... je m'occupe de mathématiques... en effet.

— Nous allons bien voir, répondit le calculateur.

Et prenant son ardoise, il traça la figure d'un triangle dont il indiqua les sommets par les lettres A B C.

— Qu'est ceci ? demanda-t-il en montrant l'un des sommets.

— C'est le sommet A.

— Parfait !

— Et ceci ?

— C'est le sommet B.

— Admirable ! Vous êtes réellement un confrère... et ceci ?

— C est le sommet C.

— Et vous êtes un âne ! fit l'homme à l'ardoise, en allongeant un vigoureux soufflet à mon infortuné patron qui en vit trente-six chandelles et qui me donna froid dans le dos.

Et le Directeur :

Maintenant, mes amis, nous dit-il froidement nous allons passer dans le quartier des fous furieux.

— Ah ! ma foi non, répondit M. *** en se frottant la joue, nous nous en tenons à notre visite des fous paisibles.

Je fus de son avis.

Notre curiosité était satisfaite, et pour longtemps, je vous prie de le croire.

Marius (A. T.)

Chronique Départementale

Par arrêté du 9 novembre de M. Le Ministre des Postes et des Télégraphes Mlle Gibert, receveuse à St-Etienne-en-Dévolui, a été nommée à Thorame-Haute, en remplacement de Mlle Arnaud, décédée.

***

Par décision du 7 novembre courant, M. le Ministre de la Justice et des Cultes a accordé à la commune de Digne trois secours de 300 francs chacun applicables à l'acquisition d'objets mobiliers destinés aux églises paroissiales des sections des Sièyes, Courbon et Tauze.

***

Le départ de la classe 1882 aura lieu pour la 1re portion du 1er au 5 décembre, pour la 2e portion le 8 Décembre et pour l'armée de mer le 5 du même mois. Conformément aux instructions *ministérielles* les jeunes soldats seront mis en route le jour même de leur arrivée au bureau de recrutement de Digne.

M. le Ministre des Travaux Publics, sur la proposition de M. le Préfet, a approuvé un projet de rechargement de la route nationale n° 96, dans la traverse de Manosque. — La dépense est évaluée à 21.000 f. y compris une somme à valoir de 3.693,53.

***

M. Louis, Préfet des Basses-Alpes, chevalier de la Légion-d'Honneur, a reçu à l'Hôtel de la Préfecture, le mardi 13 novembre courant, de 10 à 11 heures et demie du matin. les autorités civiles et militaires du Département.

M. le Préfet était en grand uniforme, ayant à ses côtés M le Secrétaire-Général et MM. les Conseillers de Préfecture également en tenue officielle.

Ces réceptions ont été empreintes de la plns grande courtoisie. M. le Préfet a su trouver un mot aimable, une parole gracieuse pour tous, et chacun s'est retiré emportant de l'accueil qui lui avait été fait la meilleure impression. A propos de cette installation, nous donnerons dans notre prochain numéro la nomenclature des Préfets qui se sont succédés dans les Basses-Alpes depuis 1800.

DIGNE

CONSEIL MUNICIPAL DE DIGNE

4e SESSION ORDINAIRE

Séance du 10 novembre 1883

Président : M. Dou, adjoint.

La séance est ouverte à 8 heures.

1. *Nomination du secrétaire.*

M. Arnoux est élu

2 *Lycée.* — Rectification de la façade.

Sur la proposition de M. le Maire, le conseil adopté la rectification de la façade, qui serait mise en bordure sur la route projetée, du côté de la Bléone. Il approuve en conséquence la modification apportée par M. l'architecte au plan primitif.

3. *Lycée.* — Dans l'intérêt des finances de la ville, M. le Maire propose d'échelonner l'emprunt à contracter, comme il suit : 1° 200.000 fr. ; 2°, 100.000 fr ; 3°, 100.000 fr. ; 4°, 100.000 fr. — Adopté.

4. *Cimetière communal.* — Le Conseil nomme une commission pour étudier la révision du règlement, et adopte en principe la nomination d'un gardien.

5. *Sections de Gaubert et de Courbons* — Le Conseil approuve les procès-verbaux d'estimation de coupes de bois taillis opérées en 1883 et vote les droits revenant au Trésor.

6. — Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil, à l'unanimité, exprime à M. Danican-Philidor, préfet honoraire. ses regrets et ses sympathies, et le remercie de tout le bien qu'il a fait au département des Basses-Alpes et à la ville de Digne en particulier.

La séance est levée à 9 heures et demie.

***

M. Struuck, directeur de la succursale de la Banque de France à Digne, vient d'être nommé Directeur de la succursale de la Banque de France à Auxerre (Yonne).

M. Struuck est remplacé par M. Abriat de la Forest.

***

Mezel. — Le sieur Martel a été trouvé mort dans sa campagne qu'il habitait au quartier de Sargans. On a constaté plusieurs blessures graves à la tête, mais on ignore s'il y a suicide ou assassinat. Du reste la justice informe.

***

Le Vernet. — Un incendie a eu lieu le 6 novembre au préjudice de M. Saumier, cultivateur. Cet incendie consistait en une meule de gerbes d'avoine estimée environ 120 francs. Rien n'était assuré.

***

Saint-Julien. — La construction du chemin n° 2 entre le Touron et le chemin vicinal n° 30 continue à faire des progrès.

Actuellement ce tronçon de voie est accessible aux voitures légèrement chargées.

***

Prads. — Le projet de passerelle sur le ravin du Bussin, chemin n° 3, qui était à l'étude est sur le point d'être mis en exécution.

***

Les Mées. — Le concert annoncé par le *Petit Alpin* a eu lieu dimanche dernier. C'est dans une salle littéralement bondée que les orphéonistes de Sisteron ont exécuté un programme choisi et varié et souligné à plusieurs reprises par de nombreux bravos.

La soirée a commencé par un chœur chanté par tout l'orphéon et qui a été enlevé avec un brio et un ensemble parfait. Sont venues ensuite plusieurs romances, entre autre les *Cerises*, dite avec beaucoup de goût par M. Benoit, ainsi que les *Violettes*, de Rameau, dans laquelle M. Queyrel a su faire apprécier sa voix sympathique et harmonieuse.

Nos félicitations à M. Julien, qui nous a montré dans un morceau tiré de l'opera de *Pétrarque* et dans les *Rameaux*, de Faure, une voix de ténor agréable et bien timbrée. La scène de *Deux Œufs*, interprétée avec beaucoup de naturel par MM. Daumas et Amayon, ont terminé la première partie.

La chansonnette a trouvé un interprète vraiment admirable dans M. Duroux. Il a été un *fusilier Merluchon* accompli et un *Farmi* désopilant. Les nombreux rappels dont il a été l'objet ont dû lui prouver qu'il avait conquis son auditoire.

Une sensible timidité a sans doute empêché MM. A... et R... dont les voix de basse ont cependant été remarquées, de se mettre au diapason de leurs collègues.

Tous réservistes. la scène burlesque qui a clôturé cette soirée attrayante à plus d'un titre, a eu un succès de fou rire. Aussi les interprètes de cette scène ont-ils été rappelés quatre fois au bruit des applaudissements de la salle entière.

En un mot, tous les spectateurs ont emporté de cette fête musicale une impression qui ne s'effacera pas de si tôt. L'accueil cordial que MM les orphéonistes de Sisteron ont trouvé dans la ville des Mées leur inspirera-t-il l'heureuse idée de revenir encore parmi nous? Nous l'espérons, nous les prions même de venir de temps en temps nous procurer de semblables distractions, ce qui leur permettra de revendiquer l'honneur de faire de la véritable fraternité. Ils ne l'oubleront pas.

QUIDAM.

***

SISTERON

En conformité de l'ordonnance du 14 décembre 1844, le premier adjoint remplissant les fonctions de Maire de Sisteron, a par arrêté, en date du 14 novembre autorisé les habitants de Sisteron a ramasser les bois morts et les feuilles mortes dans les bois communaux pendant l'exercice 1884.

***

La semaine a débuté par une marche funèbre. La musique assistait lundi aux obsèques de Mme veuve Bonneaud qui vient de s'éteindre à l'âge de 76 ans, emportant l'estime et les regrets des nombreux pauvres dont elle était la providence.

Parmi les divers legs que contient son testament nous trouvons :

Un legs de 6,000 francs en faveur de l'Hospice de notre ville ;

Un legs de 400 francs destiné à l'église du faubourg La Baume ;

Enfin l immeuble connu sous le nom de Saint-Jacques, et situé rue Saunerie, a été donné à ce quartier pour être converti en église.

***

Au Palais. — Nous avions signalé un vol de raisins commis pendant la nuit, au préjudice du nommé Raymond, dit Frisé. L'auteur de cet acte indélicat, le sieur Garcin François, âgé de 32 ans, cultivateur à Sisteron, a été condamné à l'audience correctionnelle du 13 courant, à un mois de prison. Le réquisitoire du ministère public a été très-énergique et fort brillant ; la défense très-habile.

Dans cette même audience, le tribunal correctionnel a condamné à 16 fr. d'amende le nommé Peyrat Auguste, pour blessures involontaires occasionnées au sieur Blanc, dit Bleu, par son véhicule qui allait à fond de train dans la rue Saunerie.

***

La plupart des municipalités en sont arrivées au Chant du Cygne. La notre au contraire n'a jamais si bien travaillé que depuis qu'il semble qu'elle n'aurait plus rien à faire. Dans sa séance du 10 novembre, notre Conseil municipal, à qui il sera certainement beaucoup pardonné, a demandé la nomination d'un professeur de sciences au collège et a voté une allocation de 600 francs pour parfaire son traitement. Nous l'en félicitons bien sincèrement.

Dans cette même séance, nos édiles ont également voté une somme de 25 francs pour le monument Gambetta et 25 francs pour l'érection d'une statue à Louis Blanc.

Un bon point de plus à leur actif.

***

Nous rappelons que le dossier du projet relatif à la substitution d'une rampe en fer au parapet en maçonnerie du pont de la Baume est déposé au secrétariat de la Mairie de notre ville, où chacun de nos concitoyens peut en prendre connaissance et fournir des observations s'il le juge convenable.

***

La direction du Casino ne tenant pas à passer inutilement pour dupe, nous prie de déclarer que contrairement à ce que affirme *Le Radical*, il n'a remis aucune avance à la troupe de ballet qui lui a fait défaut. Cette troupe a pour chef M. Dabadie. un artiste avantageusement connu et parfaitement honorable.

Malheureux Radical ! Quel serait son sort ! si son entrefilet fantaisiste passait sous les yeux des personnes qu'il accuse aussi gratuitement d'escroquerie !!

État-Civil du 10 Novembre au 15

NAISSANCES

Imbert, Ernest-Gustave Sabin.
Latil, Louise-Victorine-Magdeleine.

DÉCÉS

Trabuc, Joseph-Célestin, 58 ans.
Jean, Alphonse-Louis, 2 ans.
Marchand, Marie-Thérèse-Charlotte, 76 ans.

PUBLICATION de MARIAGE

M. Blanc Louis et Mlle Gauthier, Marie-Zonaïde.
M. Chauvin, Eugène-Fabien, et Mlle Caritoux, Hélène-Adèle.

***

Faucon et Gigors. — Le Jury d'expropriation chargé de fixer les indemnités revenant aux propriétaires dont les terrains sont nécessaires pour la rectification du chemin de grande communication n° 37, entre Faucon et le Col de Laraon, se réunira à Turriers le 3 décembre prochain.

MARCHÉ DE DIGNE

Du 10 Novembre 1883

Blés.....	18	charges à F.	33	la charge.
Avoine....	6	» »	15	»
Orge.....	2	» »	22	»
Seigle....	4	» »	24	»
Maïs.....	20 fr. les 0/0 kil.			
Foin.....	10 fr. les 100 kil.			
Paille.....	5	» »	»	
Pommes-de-terre	9 fr. les 0/0 kil.			

Le *Magazine*, journal de lecture, illustré, parait depuis deux années, forme tous les ans un beau volume de 400 pages avec 200 gravures, dans le genre du *Magasin Pittoresque* et du *Musée des Familles*. Il est d'une lecture très attrayante et très variée. Il donne des romans, des nouvelles, des anecdotes, des articles de sciences, d'art, de modes, de sport, de la musique, etc. Il a institué des concours mensuels de littérature, de musique de dessins, de jeux divers et d'ouvrages de Dames, avec des récompenses diverses. Le *Magazine* coûte 8 fr. par an.

L'administration de ce journal accorde une réduction considérable sur l'abonnement (3 francs au lieu de 8 fr.) à toute personne qui enverra le présent avis decoupé avec 3 francs, à M. BELL, Directeur du *Magazine*, 12, rue Sainte-Anne, à Paris.

De même, l'Administration de ce journal accorde une réduction considerable à toute personne qui, avant le 1er Janvier 1884, s'abonnera au *Grand Magazine*, journal de lecture, illustré, qui sera fait comme le *Magazine*, mais qui paraîtra toutes les semaines.

Le *Grand Magazine* formera tous les ans 4 volumes de 400 pages et 200 gravures, soit 1,600 pages par an et 800 gravures.

ABONNEMENTS : Un an : 32 fr. — Six mois 16 fr. — Trois mois : 8 fr.

Nos lecteurs l'auront aux prix suivants : an : 12 fr. — Six mois : 6 fr. — Trois mo 3 fr.

Adresser les demandes à M. A. BELL rue Sainte-Anne, Paris.

© VILLE DE SISTERON

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Le Lundi 26 Novembre 1883

A

600,000 OBLIGATIONS FONCIÈRES

Emises à 330 francs

RÉMBOURSABLES A 500 FR., SOIT AVEC UNE PRIME DE 170 F.

Rapportant **15** *fr., soit* **4** *fr.* **70** %

EN TENANT COMPTE DE LA PRIME

Le prix d'émission : 330 francs

EST PAYABLE :

20 fr. en **souscrivant**, le 26 Novembre;
20 — à la répart. du 7 au 20 janvier 1884 ;
100 — du 1er au 15 juillet 1884 ;
100 — du 1er au 15 janvier 1885 ;
80 — du 1er au 15 juillet 1885 ;
Total : **330** fr. avec faculté d'anticipation totale à toute époque.

On peut, moyennant le versement intégral de 330 francs, souscrire des Obligations entièrement libérées.

Un droit de préférence est accordé dans la répartition aux souscripteurs d'obligations libérées. La réduction, s'il y a lieu, portera d'abord sur les souscriptions d'obligations non libérées.

La répartition des 600 000 obligations sera faite du 7 au 20 janvier 1884.

Ces 600.000 obligations seront remboursées en 98 ans à partir du 1er janvier 1883, c'est-à-dire dans le même délai que les obligations semblables émises en janvier 1883, de manière à établir entre les deux séries de titres une identité absolue.

Les intérêts sont payables les 1er janvier et 1er juillet au Crédit Foncier de France, chez les Trésoriers-Généraux, chez les Receveurs particuliers des Finances et chez les Représentants du Crédit Foncier à l'étranger — Les obligations libérées portent jouissance du 1er janvier 1884.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Le Lundi 26 Novembre 1883

A PARIS :

Au **Crédit Foncier de France**, rue des Capucines, 19 ;
Au **Comptoir d'Escompte de Paris**, rue Bergère, 14 ;
A la **Banque de Paris et des Pays-Bas**, rue d'Antin, 3 ;
A la **Société Générale**, rue de Provence, 54, et dans ses bureaux de quartier.
Au **Crédit Lyonnais**, boulevard des Italiens, 19, et dans ses bureaux de quartier ;
Au **Crédit industriel et commercial**, rue de la Victoire, 72, et dans ses bureaux de quartier ;
A la **Société de Dépôts et Comptes courants**, place de l'Opéra, 2 ;
A la **Banque d'Escompte de Paris**, place Ventadour ;
Au **Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**, rue des Capucines, 21, et à Alger ;
A la **Compagnie Foncière de France**, rue Saint-Honoré, 366 ;

DANS LES DÉPARTEMENTS :

Chez **MM. les Trésoriers-Payeurs généraux** ;
Chez **MM. les Receveurs particuliers des Finances** ;
Chez **MM. les Directeurs** des Succursales du Crédit Foncier ;
Dans les **Agences** et **Succursales** des Sociétés ci-dessus indiquées.

A L'ETRANGER :

Dans les **Agences** et **Succursales** des mêmes Sociétés.

La souscription sera close le même jour à 5 h.

On peut en envoyant les fonds sous pli recommandé, souscrire dès à présent par correspondance des obligations libérées de 330 francs ou des obligations libérées seulement du versement de **20** *francs.*

Toutefois les souscriptions d'obligations libérées de **20** *francs, ne sont admises par correspondances, que pour 5 obligations et audessus — Les souscriptions par liste ne sont pas admises.*

On lit dans un grand journal du matin

Les Loteries étrangères en prennent ... ment à leur aise.

Voici la loterie d'Amsterdam qui prol... son tirage de Marchandises au 30 noven... pour ne plus annoncer qu'un *tirage pa...*

De tels agissements sont faits pour pc... un réel dommage aux œuvres française... déconsidérer les Loteries en général.

Il est bon de rappeler à ce sujet, en pré... ce d'une si regrettable attitude, que la *L... rie Tunisienne*, œuvre recommandable e... toutes, et éminemment patriotique, n'a... mais voulu rechercher la faveur du pu... en présentant aux yeux de ses souscript... un mirage trompeur.

L'émission de la Loterie Tunisienne es... Six Millions de Billets, et seule, elle do... en argent, un million de francs de lots.

Le Gérant : LOUIS SAUVION.

Marseille. — Imprimerie spéciale du *Petit A...* rue de la Paix, 11.

ON NE CIRE PLUS
LES APPARTEMENTS

VERNIS MARSEILLAIS

Pour le **Sol** *des Appartements*

DÉPOT
Chez les Principaux Droguistes des Basses-Alpes

NOTA. — Demander la vraie marque représentée par un **SOL** *naturel en clef de sol.*

CAFÉ DES VOYAGEURS
30, Cours Belsunce
MARSEILLE

REGIS CHAMPT
PROPRIÉTAIRE

Ouvert à 4 h. du matin - Déjeuners au Chocolat et Café au Lait

SPÉCIALITÉ
de Bière Étrangère en Grand Bock
et de LYON en Bouteilles

CONSOMMATIONS DE 1er CHOIX

Dimanche 28 Octobre
A EU LIEU
L'OUVERTURE
DES
GRANDS MAGASINS DE BLANC
J.-B. SIMON
Rue de Provence -- SISTERON

CHOIX CONSIDÉRABLE de Mousselines, Nansous, Piqués, Percales, Cretonnes diverses pour Meubles et Chemises, etc., etc.

ASSORTIMENT VARIÉ de Lingerie pour Dames et Enfants, tels que : Chemises, Camisoles, Jupons, Pantalons, Cols, Poignets, etc., etc.

Ces Articles seront mis en vente à des prix défiant toute concurrence

GRANDS MAGASINS DE BLANC .... Rue de Provence

A. NICOLA...
PHARMACIEN
FORCALQUIER

PILULES DES ALP...

Purgatives, Dépuratives, Antiglaireuses

Ces Pilules s'emploient principalement ... tre : la Constipation, la Migraine, les Aff... tions bilieuses, les Coliques, les Maladi... foie, la Jaunisse, les Acretés du foie, les A... les Clous, les Maladies de peau, les Rhum... mes, la Goutte, etc., etc.

PRIX : **2 fr.** *LA BOITE*

Le Mode d'emploi est délivré à tout Achete...

MARSEILLE-RAPI...
GUIDE DE POCHE
Contenant un PLAN DE MA... SEILLE et des renseigneme... utiles à tous et permettant ... visiter la ville en
12 HEURES
EN VENTE chez tous les LIBRAIRES de Mar...
et chez les ÉDITEURS, 9 rue Ha...
Prix : 1 fr. 50

LOTERIE TUNISIENNE
UN MILLION de Francs de Lots EN ARGENT
DÉPOSÉ A LA BANQUE DE FRANCE
Gros Lots : 500.000 Francs
En 5 Gros Lots de *100,000* Fr.
2 Lots de *50,000* Francs
4 Lots de *25,000* fr. | 100 Lots de *1,000* fr.
10 Lots de *10,000* fr. | 200 Lots de *500* fr.
Adresser espèces, chèques ou mandats-poste à l'ordre de M. Ernest DÉTRÉ, secrétaire général du Comité, à **Paris, 13, Rue de la Grange-Batelière.** — PRIX DU BILLET : *UN Franc.*

ABONNEMENTS SANS FRAIS
à tous les Journaux
politique, littéraires, religieux, financiers. commerciaux, industriels, agricoles, scientifiques, de médecine et de modes
PARIS, DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉTRANGER
AGENCE HAVAS, rue de Bausset, 4 a

Les Bureaux du «Petit Alpi...
A DIGNE
SONT SITUÉS
53, BOULEVARD GASSENDI, 5...
EN FACE
L'HOTEL REMUSAT

© VILLE DE SISTERON